



COMMISSION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS DE L'OCEAN
INDIEN

**Procès verbal No. 60
REUNION DES
MINISTRES
9 & 10 août 2013
Intercontinental Hôtel
MAURICE**



PRESIDENT de Séance M. Satyaprakash RITOO, Ministre

RAPPORTEUR

- 1. Mme Ouma SREEKEESSOON**
- 2. M. Ashok CHEETAMUN**

COMORES

- 1. M. Mohamed ABDOULKARIM, Ministre**
- 2. M. Ahmed MAHAMOUD, Commissaire National**
- 3. M. Oussouf SOILIHI, Expert Sport**
- 4. M. Ahamada HAMADI, Conseiller**

DJIBOUTI

- 1. M. Badoul HASSAN BADOUL, Ministre**
- 2. M. Salem MOHAMED, Expert CJSOI**
- 3. M. Mohamed Ahmed FARAH, Expert Sport**
- 4. M. Abdi SOW OUSMANE, Expert Jeunesse**
- 5. M. Wahib HAMADOU MOHAMED, Commissaire des 9^{èmes} Jeux**

MADAGASCAR

- 1. M. Jacques Ulrich ANDRIANTIANA, Ministre**
- 2. Mme Julia Francette RANDRIAMANANTENA, Expert Jeunesse**
- 3. M. Sylvestre TSIAHOUA, Expert Sport**

MAURICE

- 1. M. J. D. PHOKEER, Directeur de Cabinet**
- 2. M. Novin GAYA, Expert Sport**
- 3. M. Vel PUTCHAY, Expert Jeunesse**
- 4. M. S. REEBYE, Expert Jeunesse**

MAYOTTE

- 1. M. Alain IVANIC, Directeur**
- 2. M. Thierry MONTEILH, Expert Sport**
- 3. M. Bruno TESSIER, Expert Jeunesse**

REUNION

1. **Mme Denise HONG-HOC-CHEONG, Directrice**
2. **Mme Véronique SAUVAGEOT, Expert Sport**
3. **Mme Marie Georgette LALLEMENT, Expert Jeunesse**

SEYCHELLES

1. **M. Denis ROSE, Directeur de Cabinet, Sports**
2. **M. Alain VOLCERE, Directeur de Cabinet, Jeunesse**

CONFESJES

1. **M. Youssouf FALL, Secrétaire Général**
2. **M. Ali Harouna BOURAMAH, Directeur**

CIJ

M. Jean François BEAULIEU, Secrétaire Général

CJSOI

M. Ram LOLLCHAND, Secrétaire Général

OUVERTURE DE LA SESSION MINISTERIELLE

Ouvrant les travaux, le Secrétaire Général M. Ram LOLLCHAND remercie les Ministres, Chefs de délégation et les invités pour leur présence, et passe la parole au Président en exercice de la CJSOI, M. Satyaprakash RITOO.

M. **Satyaprakash RITOO** présente d'abord ses meilleurs vœux aux confrères musulmans qui célèbrent le Eid-UL-Fitr. Il transmet ensuite les salutations de Son Excellence, le **Docteur Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre** de la République de Maurice à toute l'assistance. Il exprime sa fierté d'accueillir à Maurice toutes les délégations à l'occasion de la 28^{ème} session ministérielle de la Commission de la Jeunesse et des Sports de L'Océan Indien qui se déroule les 9 et 10 août 2013.

Dans le même élan, le Président ajoute que Maurice est honoré de célébrer les 25 ans d'existence de la CJSOI, un organisme qui a contribué de manière remarquable au développement de la jeunesse et à la promotion du sport à travers de nombreuses actions.

Il remercie M. Youssouf FALL, Secrétaire Général de la CONFESJES pour son soutien inconditionnel dans l'implication des actions inscrites dans la programmation de la CJSOI. Il salue également la présence de M. Ali BOURAMAH, Directeur de la Jeunesse de la CONFESJES et le remercie de son apport moral et technique à de nombreux projets dans la région Océan Indien.

Il souligne le rôle primordial de la CJSOI dans la mise en commun des compétences et l'échange des expériences pour une mobilisation des ressources et une professionnalisation des actions jeunesse et sport dans la région.

Il termine sa prestation en rappelant les objectifs de cette rencontre avant de déclarer ouverte la 28^{ème} session de la réunion ministérielle.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Ministre des Comores M. M. ABDOULKARIM émet une objection à ce que la motion de Mayotte (Point 8) soit étudiée à cette réunion. Le Secrétaire Général M. LOLLCHAND précise que Mayotte ayant déposé cette motion deux mois avant la réunion ministérielle, conformément aux règlements de la CJSOI la requête des Comores ne peut être retenue, mais requiert que toute contribution à ce sujet soit étudiée au cours de la réunion au moment opportun.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans aucun amendement avec la proposition de Maurice, secondée par Seychelles.

2. INTERVENTION DES MINISTRES ET CHEFS DE DELEGATION DES ILES /PAYS MEMBRES

COMORES

Les Comores remercient Maurice de l'accueil chaleureux et pour les excellentes conditions de travail mise à la disposition de l'ensemble de la délégation. Les Comores mettent en exergue la CJSOI pour tous ce qu'elle entreprend, que ce soit jeux, séminaires ou autre stages de formation. La CJSOI véhicule un message d'espoir pour le jeune tout en partageant des valeurs de tolérance, de solidarité et de fraternité.

Les Comores remercie tous les pays pour leurs apports indéfectibles pour l'organisation des derniers jeux et exprime sa solidarité et soutien à Djibouti pour l'organisation des 9^{ème} jeux. Il remercie le Secrétaire Général de la CONFEJES pour son dévouement et son soutien continu et souhaite à Monsieur Ali Harouna BOURAMAH, le futur Secrétaire Général, plein de succès pour ses nouvelles responsabilités.

DJIBOUTI

Djibouti s'associe à l'intervenant précédent pour remercier Maurice concernant l'accueil chaleureux et la bonne condition d'hébergement et de travail. Il fait ressortir que Djibouti accueille les Jeux pour la première fois, un évènement que toute la population attend avec impatience.

Il salue et remercie les experts pour avoir apporté des solutions à des problématiques relative aux activités de jeunes. Il précise que les préparatifs pour l'organisation des prochains jeux, qui bénéficient la bénédiction de la présidence, vont bon train.

MADAGASCAR

Madagascar remercie vivement et félicite Maurice pour l'organisation de cette présente Réunion des Experts et Réunion Ministérielle dans des très bonnes conditions. Il remercie la CONFEJES pour son soutien à Madagascar durant les quatre années de crise et la CJSOI, par l'entremise de son Secrétaire Général pour son support continu. Il profite de l'occasion pour remercier le Secrétaire Général sortant de la CONFEJES pour son appui inconditionnel et souhaite plein de succès à son successeur. Madagascar réitère son soutien total à la CJSOI pour la réalisation de ses objectifs fixés et aussi pour l'organisation de sa programmation future.

MAURICE

Maurice souhaite la bienvenue et un agréable séjour à tous les ministres et experts. Ensuite il évoque les deux actions qui se sont tenues à Maurice en 2013, notamment le stage de formation pour l'animateur polyvalent et un tournoi de football. Il a ensuite fait ressortir que les activités sportives et de jeunesse véhiculent la paix et l'harmonie conformément aux objectifs de la CJSOI et propose que cette philosophie nous guide pour le bon déroulement de cette session ministérielle, surtout pour la question problématique qui semble être au centre des discussions de cette séance tenante. Maurice souhaite, si la problématique reste intranchée que la présidence se porte en médiateur avec son collègue des Affaires Etrangères pour trouver une solution acceptable. Il remercie les experts pour le travail abattu durant ces deux derniers jours et la CJSOI pour le bon déroulement des deux réunions. Il s'associe aux autres intervenants pour remercier la présidence et le Secrétaire Général pour cette excellente mise en place.

MAYOTTE

M. Alain IVANIC, Directeur (DJSCS) remercie les autorités mauriciennes de l'accueil chaleureux à leur égard et de la qualité d'organisation de cette réunion ministérielle. Il souligne que les jeunes de Mayotte et le mouvement sportif en particulier lui ont confirmé leur attentes pour le déroulement des Jeux de la CJSOI a Djibouti en janvier 2014, et a Mayotte en 2016. Il exprime aussi ses félicitations aux Comores pour les Jeux de la CJSOI en 2012. Il fait ressortir également que la motion commune présentée par La Réunion et Mayotte au nom du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative intègre la solution institutionnelle liée a la départementalisation de Mayotte depuis 2011. Il rappelle la décision du comite ministérielle d'aout 2011 aux Seychelles confiant l'organisation du 10eme Jeux a Mayotte. Il réitère le soutien total de Mayotte au fonctionnement de la CJSOI dans le but de favoriser l'amitié la solidarité et la fraternité des jeunes dans la région océanique.

REUNION

Mme Denise HONG HOC CHEONG, Directrice (DJSCS) remercie vivement les autorités mauriciennes pour l'accueil chaleureux réservé aux délégations présentes et notamment celle de la Réunion et pour les bonnes conditions favorisant échange et travail fructueux. Elle précise que cette présente réunion abordera l'examen du projet de modification du règlement intérieur de la CJSOI. Les débats, selon elle, viendront formaliser et clarifier la position de Mayotte en marge de l'organisation des Jeux des Ile de L'Océan Indien en 2015 a la Réunion.

Mme HONG HOC CHEONG annonce également qu'un comité d'organisation des jeux (COJI) a été mis en place en 2012. Ce comité travaille activement pour que tous soit prêt dans deux ans. Elle souligne que la convention signée entre la CJSOI et le CIJ prévoit l'organisation du camp des jeunes à l'occasion de Jeux de Iles, et les moyens seront recherchés pour permettre sa réalisation. Elle remarque qu'une interrogation sur la périodicité des Jeux des Iles (tous les 4 ans) et des Jeux de Jeunes (tous les 2 ans) est importante et qu'il convient de rendre en compte les moyens de plus en plus contraignants pour tout le monde.

SEYCHELLES

M. D. ROSE transmet les salutations cordiales du Vice-président de la République des Seychelles M. Dany FAURE et de M. Vincent MERITON détenant les portefeuilles de la Jeunesse et des Sports. M. ROSE exprime également sa gratitude au Gouvernement mauricien pour l'accueil réservé à la délégation Seychelloise. Il insiste sur l'importance de cette réunion qui se tient en marge des 9^{èmes} Jeux de la CJSOI qui se teindront pour la première fois au Djibouti en janvier prochain. Il souligne que Les Seychelles propose d'envoyer une délégation complète à Djibouti à cette occasion pour démontrer de manière très claire son soutien sans équivoque aux jeunes. M. ROSE réitère ses remerciements à la CJSOI pour les efforts fait pour unir les jeunes. Des remerciements sont aussi exprimés à l'égard de la CONFEJES pour le soutien qu'elle n'a cesse d'apporter à la CJSOI au cours des années. Il souligne la présence de M. Youssouf FALL à toutes les activités essentielles de la CJSOI, et dit sa confiance que M. BOURAMAH, le nouveau Secrétaire Général continuera d'approfondir et diversifier ce partenariat.

Pour terminer il remercie le Secrétariat de la CJSOI et les autorités mauriciennes pour le soutien logistique et organisationnel.

3. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA CONFEJES

M. Youssouf FALL remercie vivement les autorités mauriciennes pour les excellentes conditions de séjour et de travail pour cette session ministérielle à laquelle il assiste en sa qualité de Secrétaire Général de la CONFEJES. Il fait ressortir que la CONFEJES et la CJSOI sont liés par une convention de partenariat très active. Il souligne que la CJSOI est devenue la zone géographique la plus dynamique de la CONFEJES en réalisant toutes les actions inscrites à sa programmation. Il annonce également que Djibouti accueillera la Réunion du Bureau de la CONFEJES en 2014.

M. Y. FALL, étant à son dernier mandat profite aussi de cette occasion pour faire ses adieux et exprimer sa reconnaissance pour tout le soutien qu'il a eu dans l'exercice de ses fonctions. Il présente à l'assemblée le nouveau Secrétaire Général de la CONFEJES M. Ali Harouna BOURAMAH de Niger qui prendra le relais à partir du 1^{er} septembre 2013. Il termine sa prestation en souhaitant des excellents travaux aux Ministres et aux délégués.

4. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DU CIJ

La prestation de M. Jean **François BEAULIEU**, Secrétaire Général du CIJ se résume en deux volets. Dans la première partie, il fait état des relations entre le CIJ et la CJSOI dans le cadre d'une convention signée par les deux parties. Il évoque un certain nombre d'avancées telle que la commission médicale commune CIJ /CJSOI représentée lors du 8^{eme} congrès de la Société de Médecine du Sport de L'Océan Indien en novembre 2012 à la Réunion. Il a aussi annoncé trois nouveaux projets en cours : définir le statut d'un assistant médical sportif commun à tous les

pays, définir un cahier de charges commun pour l'assistance médicale dans les manifestations sportives JIOI et CJSOI, mise en place de formation de formateurs pour ces projets. D'autre part il mentionne un certain nombre d'actions à venir telle que colloque, congrès, « passeport santé » et le Sport Santé. Il souligne également le besoin de se pencher sur les efforts réalisés par chacun des pays de la zone dans la lutte contre le dopage afin de mettre en œuvre une politique de prévention efficace.

En deuxième partie M. BEAULIEU évoque les Jeux des Iles, avec un bilan des Jeux de Seychelles, et communique le nouveau bureau du CIJ. Il confirme finalement l'organisation des 9emes Jeux des Iles à la Réunion du 28 juillet au 7 aout 2015. Il précise que la prochaine réunion de CIJ devrait se tenir début octobre à La Réunion.

5. ACTIONS DECOULANT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION MINISTERIELLE TENUE LE 14 JUILLET 2012 AUX COMORES (ANNEXE 1)

Le Secrétaire Général passe en revue le procès verbal de la réunion de 14 juillet. Il fait ressortir les points suivants :

- La CONFEJES a financé 6 actions régionales pour la programmation 2012 dont la totalité a déjà été réalisées.
- La participation des jeunes Mahorais aux Jeux de la CJSOI date de 2006 et non 2016
- L'action en handisport a été effectivement organisé à Madagascar.
- Concernant les Jeux de la CJSOI à Djibouti, certains changements de sites ont été effectués et ont été détaillés dans le rapport de la réunion des experts du 7 et 8 aout 2013 à Maurice.
- Les dates des réunions ont toutes été respectées.

6. EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS TENUE LES 7 ET 8 AOUT 2013 (ANNEXE II)

Le Secrétaire General présente les grandes lignes du procès verbal et souligne les points suivants :

- La formation prévue aux Seychelles a été reporté à 2014.
- L'assurance a été donnée pour l'organisation du Camp des Jeunes dans le cadre de jeux des Iles prévu à La Réunion. La pérennisation de cette action a fait l'objet d'une demande formulé par la CJSOI et par le CIJ.
- Confirmation par Les Comores du nombre de personnes pour les 9^{èmes} Jeux de la CJSOI : la délégation Comorienne comprendra 81 personnes.
- En ce qui concerne la Journée de la Jeunesse les deux pays qui n'avaient pas confirmé leur activité, c'est à dire Comores et Madagascar l'ont déjà fait.
- Le plan de vol pour les 9^{èmes} Jeux à Djibouti a déjà été communiqué par Maurice, Seychelles, Réunion et Mayotte. La demande est faite pour que les autres pays le fassent avant la date butoir du 31 octobre 2013.
- La demande pour la soumission du rapport financier analytique par poste à été agréé pour une meilleure lecture et compréhension de ce document.
- La proposition d'augmenter la cotisation de 3000 euros à 4000 euros sera débattue lors de la prochaine Réunion Ministérielle à Djibouti. Madagascar a fait une demande pour qu'une exception soit faite compte tenu la période de crise qui prévaut dans la grande ile depuis quatre ans.

7. MOTION DES COMORES CONCERNANT L'ORGANISATION DES 10^{EMES} JEUX DE LA CJSOI

Beaucoup de points de vue, des uns et des autres ont été exprimés sur ce sujet.

Comores précise que Mayotte a une identité observatoire dans l'organisation de la CJSOI et ceci étant, n'a les prérogatives d'un état membre. De ce fait on serait dans l'illégalité de considérer Mayotte comme pays hôte pour les 10^{èmes} Jeux.

Mayotte a réagi rappelant que la proposition a été faite et acceptée à la Réunion Ministérielle d'août 2011. A cet effet, une mobilisation de 4 million d'euros pour la réalisation des Jeux en 2016 a déjà été faite, pour faire profiter les jeunes de Mayotte et de toutes les Iles participantes. Le porte parole de Mayotte précise au regard des échanges tenus aux points 7 et 8 seront portés à l'attention de Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports et du Ministre des Affaires Etrangères afin de statuer sur ces points. Mayotte retient la proposition de la délégation mauricienne d'assurer la médiation de cette négociation à mener au niveau diplomatique,

Maurice a souhaité que le Président en exercice de la CJSOI agisse comme médiateur en consultation avec le Ministre des Affaires Etrangère mauricien pour trouver une solution.

Djibouti a fait remarquer que c'est à l'organisation de régler les problèmes internes. De ce fait il suggère qu'un comité de médiation soit instauré pour trouver une solution.

Le Secrétaire Général s'est référé aux règlements internes de la CJSOI et à la Charte des Jeux pour assurer la pérennité des Jeux. Il a précisé que lors de la cérémonie de clôture des Jeux à Djibouti le drapeau doit être remis au prochain pays organisateurs. Il propose qu'une solution diplomatique soit trouvée et communiquée avant la tenue des 9eme Jeux à Djibouti.

Le Secrétaire Général de la CONFEJES fait remarquer que la proposition de Maurice, c'est-à-dire une solution diplomatique, est tout à fait légitime. En ce qui concerne la remise de drapeaux des Jeux, cela peut se faire même après dans une autre cérémonie, comme ce fut le cas dans les Jeux de la Francophonie.

Djibouti a proposé qu'on pose la question suivante: Est-ce que Mayotte répond aux conditions des candidatures pour organiser les Jeux? Si la réponse est oui, on le laisse organiser mais si la réponse est non, il faut statuer en suivant les règlements intérieurs.

A une remarque des Comores questionnant l'inscription de ce motion à l'ordre du jour, le Secrétaire Général a rappelé que l'inscription de cette motion est légitime étant donné qu'elle est en conformité avec les règlements intérieurs de la CJSOI et que la proposition a été actée à la réunion de Comores en avril 2011 et repris aux Seychelles en août 2011. Il a réitéré la demande que les deux parties concernées se penchent sur cette problématique et qu'une solution soit trouvée et communiquée d'ici le 30 octobre. Cela permettra au prochain pays organisateur, que ce soit Mayotte ou un autre pays d'avoir le temps de l'organisation.

La Réunion précise que Mayotte n'a pas un statut d'observateur mais qu'elle est bien une île membre, par résolution spéciale, comme mentionné dans les règlements intérieurs de la CJSOI.

Etant donné qu'on n'est pas arrivé à un consensus par rapport aux points de vue exprimés, Maurice propose de nouveau que le Président en exercice de la CJSOI agissant comme médiateur en consultation avec le Ministre des Affaires Etrangères mauricien recherche une solution au niveau diplomatique.

8. **EXAMEN DU PROJET DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CJSOI**

Le Président de la séance a proposé qu'on aborde à présent le point 9 étant donné que les points 7 et 8 sont liés et qu'ils seront abordés conjointement selon les mêmes principes comme évoqué ci-dessus.

9. **PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL ET LA SITUATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS DES PAYS MEMBRES (ANNEXE III)**

Le Secrétaire Général présente le bilan analytique de janvier au 30 juin 2013.

EN JANVIER 2013

Cotisation annuelle: **Rs 72, 635 soit 1,815 Euros**

Fonds Commun : **Rs 161,423 soit 4,035 Euros**

AU 30 JUIN 2013

Cotisation annuelle : **Rs 166,616 soit 4165 Euros**

Fonds Commun : **Rs 426, 064 soit 10,651 Euros**

DEPENSES COUVERTES PAR LE BILAN FINANCIER SONT :

- Salaire des Secrétaires
- Indemnités
- Achat de fournitures de bureau
- Billets d'avion pour le Secrétaire Général pour assister à des réunions.

Le Secrétaire Général fait ressortir que Madagascar n'a pas à ce jour réglé leur contribution annuelle pour 2013. Djibouti a confirmé pendant la séance que la cotisation a déjà été virée.

10. PROPOSITION DE REVISION DE LA COTISATION ANNUELLE ET CONTRIBUTION AU FONDS COMMUNS PAR LES PAYS MEMBRES

La proposition de révision des cotisations des pays membres de 3,000 euros à 4,000 euros a été proposée et sera débattue lors de la prochaine réunion ministérielle à Djibouti. Madagascar a fait une requête pour que sa situation soit considéré au regard de sa situation politique.

11. DATES ET LIEUX DES PROCHAINES REUNIONS

- (i) Réunion du Conseil des Jeux, Djibouti : 16 janvier 2014
- (ii) Réunion Ministérielle, Djibouti : 17 janvier 2014
- (iii) Réunion des Experts, Mayotte : avril 2015. La date sera finalisée à la réunion ministérielle de Djibouti.

12. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune intervention à ce chapitre.

13. ADOPTION DU PROCES VERBAL

Après lecture, le présent compte rendu est adopté à l'unanimité.

**M. Mohamed ABDOULKARIM
COMORES**

**M. Badoul HASSAN BADOUL
DJIBOUTI**

**M. Jacques Ulrich ANDRIANTALANA
MADAGASCAR**

**M. M. Satyaprakash RITOO
MAURICE**

**M. Alain IVANIC
MAYOTTE**

**Mme Denise HONG-HOC-CHEONG
REUNION**

**M. Denis ROSE
SEYCHELLES(Sports)**

**M. Alain VOLCERE
SEYCHELLES(Jeunesse)**